

Chapitre 7
Frédéric SANDRON

Démographie



Introduction

La démographie a acquis ses lettres de noblesse grâce à l'analyse rigoureuse de plusieurs variables définissant la dynamique des populations humaines. Fécondité, mortalité, nuptialité et migrations sont ainsi les objets d'étude préférentiels des démographes. Autrefois rattachée à l'économie politique, la démographie n'a acquis son statut de discipline autonome que tardivement par rapport à d'autres sciences et les progrès réalisés depuis la seconde moitié du XX^e siècle ont été fulgurants.

L'objet de ce chapitre est de retracer le parcours des études et recherches démographiques réalisées à Madagascar mais aussi de montrer comment certaines recherches menées dans le pays ont participé de fait à la progression des savoirs et des techniques démographiques en général. Dans cette optique, une première section fera un bref rappel des objets de la démographie pour mieux comprendre les choix effectués dans les travaux retenus ici. Dans une deuxième section, seront étudiées les spécificités de la démographie appliquée à l'Afrique et à Madagascar. Enfin, la troisième section se focalisera sur la démographie malgache, selon une perspective historique reflétant à la fois l'amélioration des mesures, des concepts et des méthodes.

Les objets de la démographie

La démographie a son objet d'étude : les populations humaines. Mais présenté de cette manière, le champ est plutôt vaste et englobe l'ensemble des sciences sociales. La spécificité de l'approche démographique est qu'elle s'intéresse à la dynamique des populations humaines, à leurs processus de renouvellement. Elle mesure les différents mouvements d'entrées et de sorties que sont les naissan-

ces, les décès et lorsque la population est ouverte sur l'extérieur, les migrations. Les naissances se faisant majoritairement dans le cadre du mariage ou de l'union, la nuptialité est intégrée dans le champ de l'analyse démographique.

Un des apports essentiels de la discipline est de distinguer l'analyse transversale, ou synchronique, de l'analyse longitudinale, ou diachronique, et d'essayer de mesurer les effets de calendrier (ce qui se passe une année donnée) et les effets de génération (comportement des individus nés la même année). Cette approche constitue ce qu'on appelle l'analyse démographique. Pour mener à bien une étude démographique, PRESSAT (1973) distingue les phases de collecte d'informations, de traitement des données et de recherche causale. La phase de collecte peut être rattachée à la statistique, la deuxième constitue le noyau dur de la démographie tandis que la troisième peut être réalisée dans le cadre de nombreuses disciplines. Le champ explicatif est alors très vaste puisqu'il peut embrasser l'histoire, la géographie, l'économie, la sociologie, la psychologie, la médecine, la biologie, la génétique, etc. (CASELLI *et al.*, 2001). C'est là une conception élargie de la démographie qui consiste à trouver les causes des comportements démographiques dans leur corrélation avec d'autres variables.

Bien sûr, les deux acceptions que sont l'analyse démographique et la démographie au sens large sont complémentaires. Si la mesure en elle-même n'est pas une fin en soi, la recherche des causes doit être précédée d'une analyse quantitative rigoureuse. Il faut donc trouver le juste équilibre entre une démarche statistique et une démarche explicative (TAPINOS, 1985). C'est d'ailleurs dans cette dialectique que se forge la discipline démographique, faite d'allers-retours entre, d'une part, l'observation et la mesure des phénomènes et, d'autre part, la recherche de corrélations et l'élaboration de modèles explicatifs.

Dans la suite de ce chapitre, nous avons essayé de trouver le juste milieu entre des travaux d'analyse démographique *stricto sensu* et les recherches plus explicatives. Pour ces dernières, nous avons dû opérer une sélection et nous cantonner aux travaux ayant une composante démographique suffisamment affirmée, effectués par des chercheurs « institutionnellement » démographes et publiés dans des supports pas trop « confidentiels ». Même s'ils peuvent avoir des rapports avec les comportements démographiques, les recherches en ethnologie, en médecine, en géographie etc. ne seront pas considérées ici, d'une part, parce que la tâche serait trop ambitieuse et trop lourde et, d'autre part, parce que d'autres chapitres leur sont consacrés dans cet ouvrage.

Spécificité de la démographie en Afrique et à Madagascar

Un taux de fécondité ou une espérance de vie se mesure partout de la même manière. De ce point de vue, la démographie dans les pays du Sud et dans ceux

du Nord est semblable. Mais la démographie étant une science inductive dont les résultats s'appuient sur un échange permanent entre la récolte des données, leur traitement et la recherche de modèles explicatifs, toute faiblesse dans un maillon de la chaîne rend celle-ci plus fragile. Or, dans beaucoup de pays du Sud, lorsque la discipline se développe après la Seconde Guerre mondiale, le premier maillon n'est pas seulement faible, il est inexistant. En Afrique, vers 1950, il n'y a ni recensement de la population, ni état civil fiable, ni enquêtes démographiques ou autres. MARTIN *et al.* (1996 : 1), reprenant les conclusions d'un ouvrage de KUCZYNSKI publié en 1948-1949, indiquent que l'on ne peut pas « dire grand-chose d'important avec certitude » sur la dynamique de la population de l'Afrique subsaharienne.

Ce n'est que dans les années 1970 que le système des Nations unies a commencé à financer un programme de recensements en Afrique. C'est aussi à cette époque que les Enquêtes mondiales de fécondité voient le jour, relayées dans les années 1980 par les Enquêtes démographiques et de santé. Ces larges opérations de collecte, menées dans la plupart des pays du Sud, et qui se perpétuent aujourd'hui encore, sont des sources importantes de données pour les démographes. Mais si la connaissance de la démographie africaine a progressé à partir des années 1970, de nombreuses lacunes subsistaient quant à la qualité des données (LOHLE-TART, 1988).

Pour pallier ce manque de données au niveau national et acquérir néanmoins de l'information démographique en Afrique, les chercheurs de l'Orstom ont joué un rôle important dès la décennie 1950. Ils ont élaboré des enquêtes à passages répétées, mis en place des observatoires de population, multiplié les enquêtes ponctuelles. Sans être représentatifs ni exhaustifs, la somme des résultats de ces dispositifs a pu donner des premières indications de la mortalité et de la fécondité des populations africaines. L'observatoire de population de Niakhar au Sénégal, conçu en 1962 par Pierre Cantrelle, a fourni ainsi une masse de données démographiques permettant la mesure de la fécondité, mortalité, nuptialité et morbidité (CANTRELLE, 1969). Il existe toujours 47 ans après et l'IRD lui consacre une Unité de service.

Les statisticiens et démographes français travaillant sur le continent africain ont formalisé leur existence au sein d'un collectif nommé « Groupe de démographie africaine » (1973-1977). L'Orstom, l'Ined, l'Insee et le ministère de la Coopération en étaient les institutions fondatrices dans les années 1960. D'autres collègues francophones de l'université de Louvain en Belgique et de Montréal au Québec s'y sont ensuite adjoints. Toujours dans le souci de faire la passerelle entre le recueil et l'analyse de données de terrain, un autre groupe de recherche s'est constitué dans les années 1970, majoritairement autour des chercheurs de l'Orstom. Dirigé par Gérard Winter, ce groupe baptisé Amira (Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain) n'a pas dirigé spécialement ses travaux vers la démographie mais les réflexions qui y ont été menées ont servi à la discipline, notamment en cernant au plus près la notion de « ménage », dont la nature différente en Afrique par rapport à l'Europe devait être mieux prise en compte dans le recueil de données statistiques (CHARMES, 2006).

Cette spécificité des démographes de l'Orstom, mais aussi des autres disciplines des sciences sociales, qui consistaient à concevoir toute la chaîne de la recherche, du recueil à l'analyse des données, a été soulignée par Philippe Couty, dans un numéro spécial des *Cahiers des Sciences Humaines* (GOUDINEAU, 1993 : 10) : « Les articles des Cahiers reposent presque tous sur des données de terrain, ce qui constitue incontestablement une de leurs spécificités, sans doute la principale même. Ce n'était pas délibéré, mais c'est, en fait, le contexte de nos interventions qui l'a voulu : dans beaucoup de pays où nous avons travaillé, en Afrique, à Madagascar, en Polynésie, il y avait très peu de données fiables, peu ou pas de statistiques économiques ou démographiques notamment. Il a donc fallu les constituer, et nous avons été longtemps la 'première main' pour le faire ».

Ces terrains, en Afrique, à Madagascar et dans d'autres pays en développement, ont donc autorisé une meilleure connaissance des processus démographiques mais ont aussi indéniablement fait progresser les méthodes d'analyse démographique, notamment celles sur données imparfaites. Le même esprit a animé les recherches à partir des années 1980, avec une ouverture sur des thématiques plus larges que la fécondité, la mortalité et les migrations, reflétant ainsi l'inévitable spécialisation au sein d'une discipline jeune et en constitution. Parmi ces nouveaux champs, citons la nuptialité, la famille, l'avortement ou encore les relations entre les variables démographiques, économiques et écologiques.

Les recherches en démographie à Madagascar

Les études et recherches démographiques conduites à Madagascar se sont donc inscrites dans le cadre d'une discipline scientifique en pleine constitution. Le découpage historique que nous proposons pour brosser le paysage de ces différents travaux correspond aussi à différentes étapes conceptuelles dans la formation de la science démographique et dans les modes d'acquisition et de traitement des données statistiques.

La période pré-statistique (jusqu'en 1945)

Sans l'apport de techniques efficaces de recueil et de traitement des données, la qualité des résultats des recensements du passé était largement sujette à caution. Le simple dénombrement d'une population et l'estimation de son évolution avant le xx^e siècle s'avèrent donc une tâche extrêmement complexe, voire impossible, pour la grande majorité des pays de la planète. Ceci est d'autant plus vrai que les pays ne disposent pas d'un pouvoir politique et administratif fort.

À Madagascar, on dispose cependant de quelques dénombrements effectués au XIX^e siècle, comme celui de 1827 sous le règne de Radama 1^{er} (ELLIS, 1838). Ces dénombrements étaient généralement l'agrégation de comptages réalisés au niveau local par les autorités, mais dont les compétences et les objectifs pouvaient donner des résultats très éloignés de la réalité. Outre l'écueil de la fiabilité des données, les ouvrages ou documents écrits au XIX^e siècle et au début du XX^e sont l'œuvre de voyageurs, explorateurs, artistes, gouverneurs ou militaires dont la vision personnelle prend souvent le pas sur une approche scientifique. À partir de certaines sources, CAMPBELL (1991) a néanmoins entrepris un essai de quantification de la dynamique de la population malgache au cours du XIX^e siècle, toute tentative pour des périodes plus anciennes étant vaines (DESCHAMPS, 1960). GASTINEAU et RAKOTOSON (2005 ; 2006) ont enrichi cette analyse en étudiant la dynamique de la population malgache sur la période 1800-2030. Sans entrer dans les détails techniques, mentionnons simplement que la croissance de la population malgache au cours du XIX^e siècle s'est sans doute révélée très faible, voire nulle, dans la mesure où la mortalité était très importante en raison du paludisme, y compris sur les Hautes Terres, et de nombreuses épidémies, que ce soit de variole, de choléra ou de typhoïde (GASTINEAU et RAKOTOSON, 2006). Les écrits démographiques s' alarmaient d'ailleurs de la dépopulation (RAVELONAHINA, 1902) et considéraient la faible croissance de la population comme un « problème » (ANDRIAMANANA, 1939).

Selon DECARY et CASTEL (1941), alors respectivement administrateur en chef des colonies et administrateur-adjoint, le recensement quinquennal de 1936 est le premier offrant une précision satisfaisante. Sur cette base, les auteurs fournissent une intéressante étude sur les migrations intérieures. Ils estiment que la proportion de migrants inter-ethnies, temporaires ou définitifs, est suffisamment élevée pour mettre « l'émigration intérieure au rang des grands phénomènes démographiques de la Colonie » (: 45). Les aspects qualitatifs de la migration sont eux aussi étudiés et la thématique, qui deviendra très en vogue au XXI^e siècle, de savoir si l'émigration constitue ou non un levier au développement des zones de départ est abordée.

Acquisition de savoirs et émergence d'une discipline (1945-1965)

Dans un article sur la qualité des données concernant l'Afrique, BLANC et THÉODORE (1960 : 407) écrivent que « l'Administration n'a pendant longtemps procédé à des dénombrements que selon des méthodes impropres ». À Madagascar, un Institut national de statistique est créé en 1947, et c'est en 1948 que des dispositions furent prises pour améliorer véritablement les techniques de dénombrement. BLANC et THÉODORE (1960) mentionnent que ces efforts effectués dans les méthodes de collecte et de dépouillement des recensements et de l'état civil ont rapidement porté leurs fruits, en témoigne la qualité des données permettant la construction de la pyramide des âges de la population de la Province de Tananarive en 1956.

À cette même époque, en 1950, Louis CHEVALIER participe à la mission de colonisation envoyée à Madagascar par le Bureau d'études pour le développement agricole des territoires d'outre-mer. D'un point de vue scientifique, c'est à cette occasion qu'il rédigera l'important ouvrage intitulé « Madagascar, population et ressources » paru en 1952. Il s'appuie sur les données statistiques les plus fiables et, grâce à une analyse de la natalité et de la mortalité, met en exergue un fait très important : après avoir stagné depuis longtemps, la population malgache est, depuis la fin des années 1940, en forte croissance démographique. Chevalier explique que cette croissance est uniquement due à la baisse de la mortalité impulsée par des progrès sanitaires et non pas à la croissance économique. Dans une optique très malthusienne¹, il met en garde contre le danger que représente un tel phénomène. Les effets conjugués du niveau constant de la fécondité, l'absence de développement économique et la baisse de la mortalité qui devrait continuer ne pourront aboutir selon lui qu'à la surpopulation et à une régulation à terme de celle-ci par une hausse de la mortalité.

L'ouvrage de Louis Chevalier marque l'ère de nouvelles recherches sur Madagascar. Pour l'Ined, ce travail s'inscrit dans une démarche plus vaste d'intérêt pour les pays du Sud. C'est ainsi qu'en 1962, Alfred SAUVY écrit à son tour un article intitulé « La République de Madagascar : population, économie et perspectives de développement », publié dans la revue *Population*. « Ni les recensements ou sondages, ni l'état civil ne fournissent une documentation absolument sûre. Néanmoins, des recoupements de plus en plus serrés ont permis d'apprécier la situation avec une approximation suffisante. Les statistiques économiques, qui avaient longtemps été limitées à peu près aux relevés du commerce extérieur, sont également en grands progrès » (: 443) écrit l'auteur. Sur la base de ces données statistiques, il corrobore les résultats démographiques de Chevalier selon lesquels la population malgache est en croissance démographique. Il relève aussi qu'aucun signe de baisse de natalité ne se fait jour et que la mortalité devrait continuer de baisser, notamment à travers les simples progrès à venir de l'hygiène dans les campagnes. Les projections démographiques effectuées jusqu'en 1976 tiennent compte de ces facteurs. Dans une thématique qui lui sera chère tout au long de sa carrière, Sauvy met en parallèle les évolutions démographique et économique et indique la nécessité d'une croissance économique et d'une modernisation de l'appareil productif soutenues pour faire face à un taux de croissance démographique de 3 % par an.

Un autre organisme de recherche français, l'Orstom, jouera un rôle important dans la connaissance des faits démographiques de la période concernée. Créée en 1958, la section de démographie va s'étoffer à partir de 1964 avec le recrutement de plusieurs chercheurs ayant acquis une formation spécifique de démographie à l'Insee ou à l'Institut de démographie de Paris (CANTRELLE *et al.*, 1976). Avant cette période, les travaux démographiques qui ont pu être réalisés l'ont été par des chercheurs d'autres disciplines, comme ce fut le cas à

1. Pour faire bref, le courant malthusien ou néo-malthusien considère qu'une forte croissance démographique a des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement, la santé, etc.

Madagascar pour Louis Molet (anthropologue), Hubert Deschamps (historien, ethno-historien) ou Gérard Roy (économiste, anthropologue-économiste).

Louis MOLET (1956) reprend l'antienne de l'île vide d'hommes et conclut, à la suite d'une démarche totalisante, que la région qu'il a étudiée pourrait constituer un vivier de travailleurs pour le reste du pays, dans la mesure où la croissance démographique y est soutenue. Les données statistiques qu'il a obtenues sont utilement complétées par de nombreuses données de terrain qu'il recueillera lui-même, ce qui sera une caractéristique des chercheurs de l'Orstom au long de son histoire. Molet écrit ainsi : « La solidité de nos conclusions ressortira peu à peu à la lecture du texte et des annexes qui le complètent, même si nous insistons beaucoup, par scrupule d'exactitude, sur la fragilité des chiffres objectifs. Nos séjours répétés dans le pays, la connaissance du dialecte, les questions et les questionnaires posés systématiquement à plus de 8 000 personnes, des monographies de villages, nous donnent le droit d'affirmer que les taux que nous avançons, les proportions que nous établissons, les tendances que nous dégageons sont acceptables et dignes de foi » (: 4).

DESCHAMPS (1959) et ROY (1963), plutôt que d'exagérer l'importance quantitative des flux migratoires internes, proposent une analyse qualitative de l'impact des migrations. Deschamps met en exergue le rôle essentiel de la migration interne dans le développement de l'économie malgache, que ce soit pour les plantations, les mines ou les travaux publics. Roy, au regard de la faible croissance urbaine, déduit que l'exode rural vers le milieu urbain ne doit pas être particulièrement élevé. SAUVY (1962) émet aussi l'opinion que les migrations internes ne sont pas d'une grande ampleur. Les ouvrages de Deschamps et Roy étudient de nombreuses thématiques qui ne cesseront ensuite d'être abordées par les démographes : la notion de surpeuplement, les relations population-ressources, l'utilisation des transferts monétaires des migrants. Derrière ces analyses se profile la possibilité d'orienter la mobilité des populations, d'organiser la migration. C'est la perspective affichée de ROY (1963) qui écrit que l'objet de son ouvrage est de « poser en termes généraux les problèmes soulevés par une politique de migration à Madagascar, à partir d'une analyse des courants migratoires actuels et de la réalité qu'ils expriment » (: 181), tandis que DESCHAMPS (1959 : 275) conclut le sien de la manière suivante : « Une sage utilisation des courants migratoires dans les perspectives du plan doit aider puissamment à la modernisation de l'île ».

Si les qualités scientifiques des travaux démographiques sur Madagascar de cette période d'après Seconde Guerre mondiale sont indéniables, il faut noter cependant qu'ils ont été menés dans une optique davantage « développementaliste » que démographique au sens strict, que ce soit dans les études sur la croissance de la population ou bien sur les migrations. Outre l'aspect très important du contexte historique particulier de la décolonisation, ceci peut s'expliquer aussi par le cheminement institutionnel de la création du métier de démographe ainsi que par les préoccupations scientifico-politiques de l'époque.

Recherches méthodologiques et enquêtes nationales (1965-1975)

Les recherches démographiques dans les années 1960 et 1970 s'inscrivent dans le contexte d'une lacune patente en matière de connaissance des faits démographiques des pays en développement, et notamment africains, mais aussi dans celui de la peur du « surpeuplement » prévisible dans ces pays. LACOMBE et CANTRELLE (1973) dénoncent alors le type de terminologie alarmiste en vigueur à cette époque : « Dans leurs analyses et leur idéologie les pays développés dominants utilisent comme des vérités prouvées et des concepts scientifiques des slogans tels que 'explosion démographique du Tiers-Monde'. Cependant eux-mêmes menacent plus dangereusement l'écosystème du globe par l'explosion de leur consommation et l'exploitation irréflectie et imprudente des ressources naturelles mondiales » (: 9). Les auteurs dénoncent aussi les solutions de nature démographique que les pays développés souhaitent voir appliquer, celles proposées étant de nature à agir sur la réduction de la fécondité et non pas sur la progression de la croissance économique et la réduction des inégalités.

Rétrospectivement, on sait maintenant que cette période de l'histoire de l'humanité est celle dont le taux de croissance de la population mondiale a été le plus fort de tous les temps et que cette croissance a été largement le fait des pays du Sud. Mais au début des années 1960, si les spécialistes subsumaient ce fait à la lumière de l'observation de données éparses et à l'aide de la théorie de la transition démographique, il restait à mesurer plus précisément les phénomènes démographiques.

Avec les indépendances, les appareils statistiques des pays colonisateurs ont disparu et les États nouvellement indépendants ont pâti du manque de moyens financiers et de compétence technique nécessaires à l'organisation des opérations de collecte statistique. En outre, les données statistiques disponibles jusqu'alors n'étaient pas de qualité suffisante pour des analyses démographiques. BLANC et THÉODORE (1960) préconisent alors les « enquêtes directes » et de nouveaux modes de collecte de l'information sont alors imaginés, les démographes de l'Orstom ayant joué un rôle important dans le dispositif. Disposant d'un budget propre et travaillant en collaboration avec les administrations des pays concernés, le dispositif de recherche de l'Orstom s'est articulé autour de la conception, de la réalisation, du traitement et de l'analyse d'enquêtes démographiques par sondage, enquêtes rétrospectives, répétées ou renouvelées, dans une dizaine de pays africains francophones dont Madagascar (BIED-CHARRETON et GENDREAU, 1967 ; CANTRELLE, 1995).

Ces enquêtes, et particulièrement celles à passages répétés, ont donc permis la mise au point de méthodologies de collecte adaptées aux conditions socio-économiques des pays africains autorisant ainsi l'analyse longitudinale des données chère aux démographes. Une réflexion a dû être menée en parallèle sur certains concepts dont l'exportation des pays occidentaux se révélait peu pertinente, comme ceux de ménage, résidence, migrant, etc. (CANTRELLE *et al.*, 1976). Ces études ont complété utilement les travaux anglo-saxons davantage orientés vers

les méthodes d'analyse de données imparfaites, sous l'impulsion de Brass, Coale et Demeny. GENDREAU (1994 b) explique cette différence de méthodes en soulignant que dans la tradition anglo-saxonne, la démographie est bien distincte de la statistique et que c'est cette dernière qui élabore le protocole de recueil de données. Les démographes de l'école francophone ne rechignent pas, quant à eux, à concevoir eux-mêmes les enquêtes et la collecte de données démographiques.

Dans les années 1970, la communauté internationale se mobilise pour remédier à ce cruel manque de données démographiques dans les pays du Sud. Sous l'égide des Nations unies, le Programme africain de recensements a généralisé leur pratique. Financées par l'USAID, les Enquêtes mondiales sur la fécondité ont vu le jour, remplacées ensuite par les Enquêtes démographiques et sanitaires en 1984. Ces vastes enquêtes représentatives au niveau national sont standardisées et ont vocation à être comparables d'un pays à un autre. Elles existent encore aujourd'hui, Madagascar en a réalisé quatre entre 1992 et 2009.

À l'intérêt méthodologique et factuel des recherches démographiques sur l'Afrique francophone, il faut ajouter la possibilité de comparer les résultats eu égard à la synergie mise en place à l'époque par les différents chercheurs (LACOMBE, 1977). Le résultat général le plus marquant est la très forte croissance démographique du milieu urbain. HOSSENLOPP (1971) estime globalement que la population urbaine de quatorze pays africains francophones, dont Madagascar, va être multiplié par quatre entre 1965 et 1985, soit une croissance moyenne annuelle de 7 %. Dans une optique rétrospective, GENDREAU (1966) a réalisé pour sa part une étude comparative concernant la dynamique de la population urbaine de quinze pays africains d'expression française entre 1920 et 1960. Ses résultats indiquent que si Madagascar était le pays qui comportait le plus de centres urbains de plus de 10 000 habitants (huit en 1920 et quatorze en 1960), s'il était le plus peuplé (3,5 millions d'habitants en 1920 et 5,3 millions en 1960), en revanche, ce n'était pas le pays qui s'urbanisait le plus. Si la population urbaine malgache passe de 4 % à 12 % entre 1920 et 1960, les proportions sont respectivement de 5 et 23 % au Sénégal et de 2 et 26 % au Congo.

Nous l'avons déjà souligné, les recherches menées par le Groupe de démographie africaine l'ont été directement « sur le terrain ». À Madagascar, c'est Francis Gendreau, de l'Orstom, qui a œuvré pour le développement des connaissances à partir du milieu des années 1960. Bernard Lacombe lui succédera au début des années 1970.

Parmi le dispositif des enquêtes administrées en Afrique, celle de Madagascar a été effectuée en 1966 (INSRE, 1967) sous l'impulsion de Michel Volle, alors responsable de la Division Démographie de l'INSRE. Le Commissariat général au plan souhaitait connaître le taux de croissance et la structure de la population. Cette enquête a servi aussi à jeter les prémices du recensement et à former le personnel des services de la statistique (GENDREAU, 1969). Les taux de natalité et de mortalité qui ont été calculés sont jugés fiables au niveau national. Le résultat important est que le taux annuel de croissance de la population de 2,1 % est en constante augmentation depuis 1951.

D'autres enquêtes ont été réalisées juste après celle-ci, toujours dans le triple souci d'amélioration des méthodes, de connaissances factuelles et de formation des compétences humaines. L'Institut national de la recherche économique (INSRE) qui a succédé au Service de la statistique générale (1949-1954), au Service de statistique (1955-1962) et au Service de la statistique et des études socio-économiques (1962-1964), procède en 1967 et 1968 à plusieurs recensements dans des communes, des sous-préfectures ou des zones de projets de développement. La recherche méthodologique se poursuit puisqu'en 1967-1968, une enquête dans la commune rurale d'Ambinanitelo est effectuée et couplée à une enquête à douze passages répétés auprès des notables. En 1969-1970, c'est à Ankazoabo qu'une enquête démographique à quatre passages est accomplie (GENDREAU, 1969 ; GENDREAU et LOOKY, 1973). Toutes ces opérations ont permis de déceler un ensemble de difficultés dont il faudra tenir compte pour la réalisation du recensement : accueil des populations, conservation des documents, permanence du personnel, problèmes d'exploitation, délais de publication des résultats, coordination entre les services administratifs, etc.

Ces résultats et ceux d'autres pays africains ont été publiés par le Groupe de démographie africaine dans un ensemble de volumes méthodologiques entre 1965 et 1967 intitulé « Afrique noire, Madagascar, Comores. Démographie comparée » (par exemple, GENDREAU, 1966). À Madagascar, outre les apports théoriques et méthodologiques, ces enquêtes et recherches ont servi de support à la réalisation du recensement qui n'a eu finalement lieu qu'en 1975 pour des raisons financières. Une des recommandations qui en ressortait était de multiplier, confronter et coupler les sources de données, chacune ayant leur intérêt propre. C'est ainsi qu'une réflexion sur l'évaluation, l'exploitation et l'amélioration de l'état civil fut entreprise.

En enregistrant les naissances, les décès et les mariages, l'état civil fournit aux démographes des informations précieuses pour étudier la dynamique de la population. Fait rarissime en Afrique, Madagascar possède depuis 1878, sous le règne de Ranavalona II, un système d'état civil. Mais pour être exploitables à des fins scientifiques, encore faut-il que ces données soient de bonne qualité. Pour le savoir, il fallait un mètre étalon, ce qui fut chose faite avec l'enquête nationale par sondage de 1966. En comparant les résultats de cette dernière enquête, jugée fiable, avec ceux de l'état civil, GENDREAU (1969) indique qu'environ 77 % des naissances et 49 % des décès sont enregistrés. Si ces chiffres ne permettent pas d'extrapoler pour faire une analyse sérieuse de la dynamique de la population sur longue période, en revanche, c'est un atout qu'un tel système d'enregistrement existe et que la culture de l'état civil soit déjà instituée. Dès lors, il suffit d'analyser les cause de défaillance pour tenter d'y remédier.

En 1971, toujours dans le cadre de la préparation du recensement, l'INSRE a recensé les communes de Belazao, d'Ambano et Faratsiho dans la préfecture d'Antsirabe. Adoptant une méthode d'analyse bien connue des démographes, la théorie des populations stables, Bruno Disaine ANDRIAMBOAHANGY (1973), alors ingénieur à l'INSRE, confronte ces données de recensement avec celles de l'état civil. Il en conclut que l'état civil n'est pas loin d'être complet et qu'il fonctionne

de manière satisfaisante depuis deux à trois décennies, ce qui est aussi le cas de la capitale Antananarivo. Il précise cependant que la capitale et les trois communes recensées connaissent une situation privilégiée en termes socio-économiques et que ces résultats ne peuvent en aucun cas être extrapolés à l'ensemble des autres régions de l'île. LACOMBE (1973) arrive aux mêmes conclusions et mentionne que si une exploitation scientifique de l'état civil est possible dans certaines communes, voire dans toute la province d'Antananarivo, il faut néanmoins considérer la forte inégalité régionale en la matière.

Un autre type de matériau a permis l'avancée des connaissances démographiques à Madagascar. Nous ne ferons que le survoler car, d'une part, les références sont très nombreuses et, d'autre part, ces références ne rentrent pas à proprement parler dans le champ de la démographie. Il s'agit d'études de terrain réalisées par d'autres chercheurs, géographes, agronomes, anthropologues, économistes, etc. Elles ont apporté des connaissances factuelles mais aussi parfois méthodologiques à la discipline démographique. Citons le géographe Jean-Pierre RAISON (1970 : 172) sur ce point : « Le plus souvent, on demande au géographe de faire autre chose que de la géographie, ou de ne faire qu'une partie de la géographie. Il devra, en particulier, œuvrer comme un démographe ou un statisticien. [...] La seule réalisation d'un questionnaire d'enquête statistique oblige à une féconde réflexion : comment le géographe définira-t-il le ménage, la famille, l'exploitation, la parcelle, compte tenu de ce qu'il a déjà perçu de la réalité ? ». Ces travaux ont notamment alimenté le débat très en vogue à cette époque sur les relations entre population et ressources. BIED-CHARRETON (1968), par exemple, s'intéresse aux notions de capacité de charge et d'optimum de population, tandis que PORTAIS (1974 : 52), dans une optique très boserupienne², écrit : « L'accroissement démographique assez spectaculaire que connaissent actuellement les villages du bassin d'Ambalavao est devenu à l'heure actuelle le facteur le plus efficace d'accroissement des besoins et par là même d'évolution des campagnes ».

Les importants progrès effectués en matière de recherche démographique et de collecte de données à Madagascar dans les années 1960 a débouché dans les années 1970 sur un ensemble d'études et d'ouvrages qui dressent un bilan assez complet de la situation démographique nationale (GENDREAU, 1972 ; FOKAM et RABETSITONTA, 1974 ; RABETSITONTA, 1976 ; RASOAMAMPINANINA et RAKOTONDRANAHY, 1974). Certains de ces travaux sont des mémoires de démographie effectués à l'Iford au Cameroun.

Un ouvrage important, non daté, mais dont l'on peut estimer la parution vers 1975, est réalisé par ANDRIAMBOAHANGY. Publié à Antananarivo par l'université de Madagascar, il est intitulé « La démographie quantitative. Concepts et méthodes d'analyse ». C'est à la fois un manuel d'enseignement des méthodes et outils de la démographie mais son originalité réside dans le fait que les don-

2. À l'opposé du courant malthusien, le courant boserupien considère que l'accroissement démographique peut avoir des bienfaits sur l'économie, sur la protection de l'environnement, etc. La théorie est issue des travaux de BOSERUP (1965) qui considère que, historiquement, la croissance démographique est l'aiguillon qui pousse à adopter les nouvelles techniques agricoles.

nées qui servent de support au cours sont le plus souvent possible issues des informations démographiques malgaches, que ce soit l'Enquête démographique en 1966, l'enquête de la sous-préfecture d'Ankazoabo en 1970, les données de l'état civil en 1971 et celles des estimations de population de l'INSRE en 1972.

La recherche en démographie à Madagascar est alors suffisamment avancée pour qu'elle donne lieu à une démarche introspective avec la publication de plusieurs articles entre 1968 et 1975. Ces articles dressent un bilan ou réfléchissent sur la politique de recherche à Madagascar (NADOT, 1968 ; GENDREAU, 1968 ; 1969 ; 1975 ; LE BOURDIEC et GENDREAU, 1969 ; GENDREAU et DISAINE, 1970) ou déclinent des bibliographies démographiques commentées (LACOMBE, 1975).

Dans l'ouvrage d'ANDRIAMBOAHANGY (vers 1975), figure une préface très intéressante d'Étienne Rakotomaria, alors secrétaire général du ministère des Recherches scientifiques. On y apprend que Bruno Disaine Andriamboahangy enseigne la démographie à l'université de Madagascar depuis 1969, qu'il devient en 1974 chercheur à plein temps à la Direction de la recherche scientifique et qu'il dirige la section démographie au Centre national de recherches scientifiques. Il est aussi le responsable de la première revue malgache de démographie « Population de Madagascar » qui vient d'être récemment créée au ministère des Recherches scientifiques. On perçoit ici qu'au milieu des années 1970, toutes les conditions sont réunies pour lancer une recherche nationale d'envergure en démographie. GENDREAU et DISAINE écrivaient d'ailleurs (1970 : 168) en conclusion de leur article : « Il existe, sur place, un nombre suffisant de statisticiens et de chercheurs familiarisés avec les problèmes de l'observation et de l'analyse démographiques. Le seul problème à résoudre présentement est celui du financement ».

Malheureusement, pour la recherche démographique malgache comme pour la recherche malgache en général, le problème du financement s'est avéré n'être pas le seul. Dans le contexte historique et politique décrit dans le chapitre introductif de cet ouvrage, la recherche en démographie a périclité à partir du milieu des années 1970. Les enseignants et les chercheurs, mal payés et surchargés d'heures de cours, quittent leur métier ou bien consacrent la majeure partie de leur temps et de leur énergie à l'expertise et au secteur privé. Qui plus est, les promotions ne sont pas fonction des publications et s'adonner à la recherche en cette période n'était ni plus ni moins qu'une « voie de garage » selon l'expression de CABANES (2001). Selon cet auteur, au début du XXI^e siècle, les séquelles de cette longue crise économique et politique sont encore présentes et grèvent la relance de la recherche nationale.

Au total, à partir de 1975 et durant une vingtaine d'années, les publications en démographie se font rarissimes, que ce soit de la part des chercheurs malgaches comme des étrangers. Ceci est d'autant plus dommage et dommageable que le recensement de la population avait enfin été effectué en 1975. Quelques rares exceptions peuvent être signalées, comme l'ouvrage de RAISON (1984) qui contient une partie démographique et qui aborde le thème des relations entre les peuplement et les ressources naturelles mais dont les données sont anciennes.

RAISON note en avertissement préliminaire : « À quelques menus détails près, cet ouvrage reproduit le texte d'une thèse de doctorat d'État soutenue en 1980 à l'université de Paris 1. Les enquêtes sur lesquelles il se fonde se sont déroulées de 1965 à 1973 et les chiffres cités se réfèrent pour l'essentiel à cette période. Des compléments d'informations recueillis par la suite assurent à l'exposé une validité jusqu'en 1977 environ, depuis lors, la crise économique et sociale qu'a connue Madagascar a profondément bouleversé les données et une très large part, sans doute, de ce qui est exposé au présent relève maintenant de l'histoire ».

Néanmoins, un ouvrage important de cette période est celui d'ANDRIANARIVÉLO et RANDRETSA (1985) intitulé « Population de Madagascar : situation actuelle et perspectives d'avenir » qui utilise pour l'analyse les données de l'Enquête de 1966, celles du recensement de 1975 et divers matériaux comme l'Enquête budget ménage de 1980 effectuée par l'INSRE. Cet ouvrage propose d'intéressantes projections de population générale à l'horizon 2000 mais aussi des projections de populations spécifiques (médecins, enseignants, élèves) dont l'étude ressortit à celle de la question du développement. La conclusion y met en exergue l'importance de la variable démographique : « S'il est établi que l'existence d'une corrélation positive ou négative systématique entre la variable population et la croissance économique n'est pas évidente dans les pays en développement, cependant il est clair que dans la conjoncture économique actuelle, une croissance rapide et même modérée de la population malgache risque de nuire à l'autosuffisance alimentaire du pays en l'an 2000. Finalement, il apparaît que l'intégration de la variable population parmi les facteurs explicatifs du développement économique et social est une réalité pour Madagascar » (: 139).

L'élargissement des thèmes (depuis la décennie 1990)

La décennie 1990 a été l'occasion pour Madagascar de se doter d'un nombre important de grandes enquêtes standardisées, dont nous avons déjà évoqué l'esprit. Celles qui intéressent le plus directement les démographes sont les Enquêtes démographiques et de santé (EDS, DHS en anglais) qui, rappelons-le, ont été réalisées en 1992, 1997, 2004 et 2009. D'autres enquêtes d'envergure, nationale donnent certaines indications démographiques, comme les Enquêtes permanentes auprès des ménages (EPM), les enquêtes MICS (*Multiple Indicators Cluster Surveys*), les enquêtes Emploi. Avec le recensement de la population de 1993, les chercheurs disposent à la fin de la décennie 1990 d'un corpus de données démographiques tout à fait satisfaisant. On pourra se référer au document intitulé « Les sources des statistiques sociales à Madagascar et l'élaboration d'un Tableau de Bord Social » (RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR, 2000) pour une étude détaillée de ces différentes enquêtes. En guise de conclusion et de recommandation, on peut lire dans ce rapport qu'« il existe aujourd'hui à Madagascar un très grand nombre de sources sur les statistiques sociales. Et l'on peut affirmer que le retard accumulé au cours des années antérieures et qui se traduisait par une pénurie de données comme il est rare d'en observer, même en Afrique, est non seulement rattrapé, mais il a même conduit à une richesse de données qui donne parfois l'impression d'une collecte tous

azimuts qui justifierait une plus grande coordination, mais qui, paradoxalement, suscite encore plus de besoins » (: 14-15).

On dispose dès lors d'un ensemble conséquent de recherches qui s'appuient sur l'une ou plusieurs de ces enquêtes et sur les recensements. Certains de ces travaux abordent plusieurs variables démographiques (LOPEZ-ESCARTIN, 1991 ; ANDRIANARIVÉLO, 1993 ; RAZAFIMANJATO *et al.*, 2001 ; RAKOTONDRAFARA, 2005), d'autres se focalisent sur les projections démographiques à partir des résultats du recensement de 1993 (RAZAFIMANJATO, 1997) ou s'intéressent au tempo de la baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne, y compris Madagascar (JOSEPH et GARENNE, 2001). Signalons un corpus de travaux sur la mortalité à partir de l'état civil, notamment dans la capitale (WALTISPERGER *et al.*, 1998 ; GARENNE *et al.*, 2002 ; CANTRELLE *et al.*, 2005 ; WALTISPERGER et MESLÉ, 2005). Grâce à toutes ces études, on peut avoir une bonne idée du cheminement de la transition démographique du pays et de la dynamique de la population, y compris rétrospectivement.

On peut dire qu'avec la décennie 1990 s'achève à Madagascar la phase de la démographie considérée dans son acception de pure mesure. Même si les données peuvent encore être améliorées, leur qualité et leur nombre sont suffisants pour effectuer de bonnes analyses démographiques. C'est pourquoi avec la décennie 2000 plusieurs séries de travaux, isolés ou issus de programmes de recherche plus vastes, vont pouvoir élargir le champ de la recherche en confrontant les variables démographiques avec d'autres variables socio-économiques, environnementales ou politiques. Mentionnons dans ce courant les enquêtes Biomad98 qui permettent de mettre en relation la fécondité, les conditions économiques et les structures familiales à Antananarivo (ANTOINE *et al.*, 2000), l'ouvrage de RÉGNARD (2003) qui met en parallèle la crise économique des années 1980 et la mortalité, ou encore l'article de GARENNE et ZWANG (2004) qui traque les facteurs liés à la fécondité pré-maritale.

En 2003, un programme de recherche intitulé *4D* (Dynamique démographique et développement durable) a permis à deux chercheurs de l'IRD, Bénédicte Gastineau et Frédéric Sandron, d'être affectés à Madagascar. L'équipe de recherche, constituée de chercheurs malgaches et français, de trois techniciennes de recherche et de neuf doctorants, a mené un ensemble de travaux démographiques dans une commune rurale des Hautes Terres mais aussi dans le contexte national. Dans le cadre de ce programme de recherche et du partenariat entre l'IRD, l'université Paris-V et l'Université catholique de Madagascar, un DEA « Population et développement » a été créé en 2004 dont un des débouchés est l'inscription en thèse de démographie.

Parmi les publications issues du programme *4D*, mentionnons l'article de GASTINEAU (2005) intitulé « Devenir parent en milieu rural malgache » et celui de GASTINEAU et SANDRON (2006) sur les liens historiques entre la démographie et l'environnement à Madagascar. L'ouvrage « Population et développement dans les Hautes Terres de Madagascar » (SANDRON, 2007) synthétise les travaux des différents chercheurs de l'équipe. GASTINEAU (2006) a coordonné un numéro « Spécial

démographie » de la revue malgache *Tsingy*. Il s'agit là d'un ouvrage de référence pour comprendre la dynamique de la population malgache et les questions de santé de reproduction. Les articles ont trait aux transitions familiales (BINET), aux sources de données démographiques (BRIET), à la dynamique de la fécondité (GASTINEAU et RAFIRINGASON), à la mortalité des enfants (RAJABALY), au statut de la femme en relation avec la santé des enfants (RAKOTONDRABE), aux infections sexuellement transmissibles et au sida (RAKOTONDRAFARA). Enfin, on trouve plusieurs communications ayant trait à la nuptialité, la fécondité et la planification familiale à Madagascar dans les actes d'un colloque qui s'est tenu à Saint-Denis de la Réunion (SANDRON, 2005). Quant à eux, les travaux de thèse de démographie réalisés dans le cadre du programme *4D* touchent des thématiques variées : les stratégies économiques et démographiques des paysans (BRIET, 2007), les relations population-foncier (OMRANE, 2007, ouvrage paru en 2008), les processus d'entrée en union (BINET, 2008), l'impact de la migration sur le développement des zones de départ (RAKOTONARIVO, 2008), les changements dans les comportements de fécondité en contexte de pauvreté (RAKOTOSON, 2010).

Remarquons combien il est encourageant pour la recherche en démographie à Madagascar d'observer que plusieurs autres jeunes Malgaches ont soutenu des thèses de doctorat, dans divers établissements ou Universités. Citons par exemple la thèse de Pascale RATOVONDRAHONA sur les liens entre la pauvreté et la transition de la fécondité (2003), celle de Patricia RAKOTONDRABE sur le statut des femmes et la santé des enfants (2004) ou encore celle de Nicolas RAZAFINDRATSIMA sur les structures familiales et les solidarités à Antananarivo (2005).

Pour clore ce panorama, mentionnons deux programmes de recherche en cours de Valérie Delaunay (IRD) et de Bénédicte Gastineau (IRD) sur la sexualité des jeunes à Madagascar (Ejema) et sur l'abandon et la prise en charge des enfants (Abandon).

Conclusion

L'histoire de la recherche démographique à Madagascar est caractéristique de celle de nombreux pays en développement, notamment africains. Ceci n'est guère étonnant, les données étant inexistantes sur le continent après la Seconde Guerre mondiale, il a fallu faire de nombreux allers et retours entre la théorie et la pratique de la collecte et de l'analyse de données. Madagascar a bénéficié des apports méthodologiques venus d'autres pays et a contribué pour sa part à faire progresser les connaissances nécessaires à l'acquisition de données démographiques de bonne qualité. Si la période de la Deuxième République n'a pas été propice à la poursuite de la dynamique de recherche qui s'était créée dans les années 1960 et au début des années 1970, la multiplication des grandes enquêtes dans la décennie 1990 a permis des progrès importants dans la connaissance des faits démographiques du pays.

Aujourd'hui, la demande sociale veut que les variables démographiques soient étudiées en relation avec les variables économiques, sanitaires ou environnementales. La multiplication des études sur le développement au sens large, décentralisation oblige, joue donc dans le sens d'une intégration des variables de population et ce aux niveaux les plus fins. Du point de vue de la demande, le démographe à Madagascar a donc sans doute de beaux jours devant lui mais l'enjeu institutionnel est de lui proposer un statut et des moyens d'existence attractifs.

Bibliographie

ANDRIAMANANA F. R.

1939 – *Contribution à l'étude du problème démographique de Madagascar*. Paris, Les Presses Modernes.

ANDRIAMBOAHANGY B. D.

1973 – Confrontation de l'état civil avec un recensement : un exemple dans la préfecture d'Antsirabe. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 10 (4) : 361-370.

ANDRIAMBOAHANGY B. D.

(vers) 1975 – *La démographie quantitative. Concepts et méthodes d'analyse*. Antananarivo, univ. de Madagascar.

ANDRIANARIVELO V. R.

1993 – « Influence et tendances des facteurs démographiques sur les secteurs de développement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de population ». Séminaire multisectoriel sur la politique nationale de population, Hôtel Panorama, 22 au 26 mars, Antananarivo.

ANDRIANARIVELO V. R., RANDRETSIA I.

1985 – *Population de Madagascar : situation actuelle et perspectives d'avenir*. Antananarivo, ministère de la Recherche scientifique et technologique pour le développement.

ANTOINE P., BOCQUIER P., RAZAFINDRATISMA N., ROUBAUD F. (éd.)

2000 – Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo, premiers résultats de l'enquête Biomad98. Paris, *Documents et manuels du Ceped*, 11.

BIED-CHARRETON M.

1968 – Le canton de Betafo et le village d'Anjazafotsy. *Bulletin de Madagascar*, 265-267, Antananarivo.

BIED-CHARRETON M., GENDREAU F.

1967 – *Enquête Plaine de Tananarive. Plan de sondage*. Centre Orstom de Tananarive, section géographie, Paris.

BINET C.

2006 – Transitions familiales à Madagascar : diversité des modèles familiaux et modernisation. *Tsingy*, 4 : 73-86.

BINET C.

2008 – *Choix du conjoint et fécondité à Madagascar*. Thèse doct., univ. Paris-X Nanterre, 371 p.

BLANC R., THÉODORE G.

1960 – Les populations d'Afrique noire et de Madagascar : enquêtes et résultats récents. *Population*, 15 (3) : 407-432.

BOSERUP E.

1965 – *The conditions of agricultural growth: the economics of agrarian change under population pressure*. Aldine, Chicago, 124 p.

BRIET P.

2006 – Les sources de données sur la population : apports, limites et complémentarité. *Tsingy*, 4 : 13-21.

BRIET P.

2007 – *Petite paysannerie et incertitudes dans les Hautes Terres malgaches*. Thèse doct., univ. Paris-V Descartes.

CABANES R.

2001 – « Madagascar, rapport final ». In Waast R., Gaillard J. (éd.) : *La science en Afrique à l'aube du XXI^e siècle*, IRD, Paris.

CAMPBELL G.

1991 – The state and pre-colonial demographic history: the case of nineteenth-century Madagascar. *Journal of African History*, 32 : 415-445.

CANTRELLE P.

1969 – *Étude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal) : état civil et observation démographique 1963-1965*. Paris, Orstom, coll. Trav. et Doc., 121 p.

CANTRELLE P.

1995 – « Quarante ans d'enquêtes démographiques en Afrique ». In : *Clins d'œil démographiques à l'Afrique et à Michel François*, Documents et manuels, 2, Ceped, Paris : 101-115.

CANTRELLE P., GENDREAU F., GUBRY P.

1976 – « Les recherches de démographie africaine à l'Orstom ». Séminaire sur la recherche démographique, Iford, ONU, Yaoundé, 22-25 novembre.

CANTRELLE P., RALOJAONA O., RANDRETSIA I., WALTISPERGER D.

2005 – « La mortalité saisonnière à Madagascar ». UIESP, 25^e congrès international de la population, Tours, France, 18-23 juillet.

CASELLI G., VALLIN J., WUNSCH G.

2001 – *Démographie : analyse et synthèse. Volume 1 : la dynamique des populations*. Paris, Éditions de l'Ined, 550 p.

CHARMES J.

2006 – L'héritage d'Amira. *Statéco*, 100 : 81-85.

CHEVALIER L.

1952 – Madagascar, population et ressources. *Cahier de l'Ined*, 15, PUF, Paris.

DECARY R., CASTEL R.

1941 – *Modalités et conséquences des migrations intérieures récentes des populations malgaches*. Tananarive, Imprimerie Officielle.

DESCHAMPS H.

1959 – *Les migrations intérieures passées et présentes à Madagascar*. Paris, Berger-Levrault, coll. L'homme d'outre-mer.

DESCHAMPS H.

1960 – Conception, problèmes et sources de l'histoire à Madagascar. *Journal of African History*, 1 (2) : 249-256.

ELLIS W.

1838 – *History of Madagascar*. London, Fisher, 2 volumes.

FOKAM J. M., RABETSITONTA T. A.

1974 – *La population de Madagascar aux environs de 1962. Rassemblement des données fragmentaires, analyse, évaluation et ajustement des résultats*. Yaoundé, Iford.

GARENNE M., WALTISPERGER D., CANTRELLE P., RALIJAONA O.

2002 – « Demographic impact of a mild famine in an African city: the case of Antananarivo 1985-1987 ». In Dyson T., Grada C.O. (eds) : *Famine demography, perspectives from the past and present*, Oxford University Press, Oxford : 204-217.

GARENNE M., ZWANG J.

2004 – Social change and premarital fertility in Madagascar. *Southern African Journal of Demography*, 9 (1) : 27-48.

GASTINEAU B.

2005 – Devenir parent en milieu rural malgache. Évolutions dans la Province d'Antananarivo. *Revue Tiers Monde*, 46 (182) : 307-327.

GASTINEAU B. (ed.)

2006 – Spécial démographie à Madagascar. *Tsingy*, Revue de l'association des professeurs d'histoire et de géographie de Madagascar, 4.

GASTINEAU B., RAFIRINGASON R.

2006 – La fécondité à Madagascar : quels changements ? *Tsingy*, 4 ; 37-48.

GASTINEAU B., RAKOTOSON L.

2005 – *Évolution de la population à Madagascar*. Antananarivo, Institut catholique de Madagascar et Institut de recherche pour le développement, Travaux et Documents, 5, Programme 4D, 14 p.

GASTINEAU B., RAKOTOSON L.
2006 – L'évolution de la population à Madagascar. *Tsingy*, 4 : 23-36.

GASTINEAU B., SANDRON F.
2006 – Démographie et environnement à Madagascar. *Économie Rurale*, 294-295 : 41-56.

GENDREAU F.
1966 – *Afrique noire, Madagascar, Comores. Démographie comparée. Tome 2 : Centres urbains*. Paris, Insee, Ined, Orstom, DGRST.

GENDREAU F.
1968 – *Essai sur la recherche démographique à Madagascar*. Paris, centre Orstom de Tananarive.

GENDREAU F.
1969 – Quelques aspects de la recherche en démographie à Madagascar. *Cahiers Orstom, sér. Sci. Hum.*, 6 (4) : 93-127.

GENDREAU F.
1972 – « Les centres urbains à Madagascar. Données récentes ». In : *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, Éditions du CNRS, Paris : 591-609.

GENDREAU F.
1975 – Quelques aspects de la recherche démographique et de la formation en Afrique francophone et à Madagascar. *Cahiers Orstom, sér. Sci. Hum.*, 12 (4) : 317-324.

GENDREAU F.
1977 a – « Les données individuelles ». In : *Sources et analyses des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française à Madagascar. Tome 3 : Analyse des données, 1977*, Paris, Ined, Insee, Micoop, Orstom : 5-39.

GENDREAU F.
1977 b – La démographie des pays d'Afrique. Revue et synthèse. *Population*, 32 (4-5) : 899-943.

GENDREAU F.
1993 – *La population de l'Afrique, manuel de démographie*. Paris, Karthala-Ceped.

GENDREAU F.
1994 a – « Madagascar ». In : *La démographie de 30 États d'Afrique et de l'océan Indien*, Paris, Ceped : 210-217.

GENDREAU F.
1994 b – « La démographie du développement ». In Choquet C., Dollfus O., Le Roy E., Vernières M. (éd.) : *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala : 117-134.

GENDREAU F., DISAINE B.
1970 – La population et les études démographiques à Madagascar. *Population*, 25 (3) : 616-618.

GENDREAU F., LOOKY S.
1973 – UIESP, « Les nouvelles méthodes d'investigation démographique en Afrique francophone et à Madagascar ». Congrès international de la population, Liège.

GOUDINEAU Y.
1993 – « Entretien de Yves Goudineau avec Edmond Bernus, Jean-Louis Boutillier et Philippe Couty ». In Boutillier J.-L., Goudineau Y. (éd.) : *Cahiers des Sci. Hum., hors série, Trente ans*, Paris, Orstom.

GROUPE DE DÉMOGRAPHIE AFRICAINE
1973-1977 – *Sources et analyses des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française à Madagascar. Tome 1 : Source des données, 1973 ; Tome 2 : Ajustement de données imparfaites, 1973 ; Tome 3 : Analyse des données, 1977*. Paris, Ined, Insee, Micoop, Orstom.

HOSSENLOPP J.
1971 – Évolution de l'urbanisation dans 14 États d'Afrique noire et Madagascar avec une esquisse prospective à l'horizon 1985. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 8 (1) : 25-36.

INSRE
1967 – *Enquête démographique, Madagascar 1966*. Antananarivo, multigr.

INSRE
1974 – *Monographie sur la population de Madagascar : présent, passé, futur*. Antananarivo, multigr.

JOSEPH V., GARENNE M.

2001 – Datation de la baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne.

Les dossiers du Ceped, 66, Paris.

KUCZYNSKI R.,

1948-1949 – *Demographic survey of the British colonial empire*, vol. 1, vol. 2. London, Oxford University Press.

LACOMBE B.

1973 – L'état civil malgache et son exploitation démographique. *Cahiers Orstom, sér. Sci. Hum.*, 10 (4) : 344-360.

LACOMBE B.

1975 – *Bibliographie commentée des études de population à Madagascar*. Paris, Orstom, Initiations- Documentations techniques, 27.

LACOMBE B.

1977 – « Les données collectives ». In : *Sources et analyses des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française à Madagascar. Tome 3 : Analyse des données, 1977*, Paris, Ined, Insee, Micoop, Orstom : 43-62.

LACOMBE B., CANTRELLE P.

1973 – Problématique de la collecte en démographie. *Annales économiques* : 9-24.

LE BOURDIEC F., GENDREAU F.

1969 – « Démographie ». In Battistini R., Le Bourdieu F., Le Bourdieu P. (éd.) : *Atlas de Madagascar*, Association des géographes de Madagascar, université de Madagascar, Antananarivo, Orstom, Bureau pour le développement et la production agricole.

LOHLE-TART L.

1988 – « Avant-propos ». In Lohle-Tart L., Clairin R. (éd.) : *De l'homme au chiffre. Réflexions sur l'observation démographique en Afrique*, Paris, Ceped, UIESP, Iford .

LOPEZ-ESCARTIN N.

1991 – *Données de base sur la population, Madagascar*. Paris, Ceped, Série Données de base sur la population, 2.

MARTIN L. G., HILL K. H., FOOTE K. A.

1996 – « Introduction ». In Foote K. A., Hill K. H., Martin L. G. (éd.) : *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, Paris, Travaux et Documents, 135, Ined, PUF : 1-8.

MOLET L.

1956 – *Démographie de l'Ankaizimana*. Paris, Orstom, Mémoires de l'Institut scientifique de Madagascar, série C. Sciences Humaines, tome 3.

NADOT R.

1968 – État de la recherche démographique en Afrique noire francophone et à Madagascar. *Population*, 23 (3) : 547-550.

OMRANE M.

2008 – *Accès à la terre, dynamique démographique et ancestralité à Madagascar*. Paris, L'Harmattan, coll. Populations.

PORTAIS M.

1974 – *Le bassin d'Ambalavao. Influence urbaine et évolution des campagnes*. Paris, Orstom, coll. Trav. et Doc., 33.

PRESSAT R.

1973 – *L'analyse démographique*. Paris, PUF.

RABETSITONTA T.

1976 – *Pression démographique, dynamique de développement et crise rizicole malgache*. Yaoundé, Iford.

RABETSITONTA T.

1990 – *Perspectives démographiques, Madagascar 1984-2024*. Antananarivo, Document et Étude, 15, BIT/Fnuap, Projet MAG/87/P02.

RABETSITONTA T., RAKOTO G., DISAINE B.

1988 – *Enquête sur la fécondité et les comportements en matière de procréation dans la capitale malgache*. Antananarivo, ministère de la Santé, OMS, OSIPD.

RAFIRINGASON R.

2005 – « Politique de population et fécondité à Madagascar ». Colloque Fécondité dans l'océan Indien, Institut austral de démographie – IRD, 7 octobre, Saint Denis de la Réunion.

RAINIBE D.

1988 – Les registres de l'état civil à Madagascar : sources démographiques en friche. *Omalý sy Anio, (Hier et aujourd'hui)*, *Revue d'études historiques*, faculté des lettres d'Antananarivo, 28 : 9-21.

RAISON J.-P.

1970 – La géographie humaine appliquée et ses problèmes à l'Orstom Tananarive. *Madagascar – Revue de géographie*, 16 : 167-179.

RAISON J.-P.

1984 – *Les Hautes Terres de Madagascar et leurs confins occidentaux*, 2 volumes. Paris, Karthala-Orstom.

RAJABALY H.

2006 – La mortalité des enfants à Madagascar : un indicateur démographique et sanitaire. *Tsingy*, 4 : 49-64.

RAKOTONARIVO A.

2008 – *Migrations, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*. Thèse doct., univ. Paris-V Descartes.

RAKOTONDRABE P.

2004 – *Statut de la femme, prise de décision et santé des enfants à Madagascar*. Thèse doct., Institut de formation et de recherche démographiques, Yaoundé.

RAKOTONDRABE P.

2006 – Famille, femmes et santé des enfants à Madagascar. *Tsingy*, 4 : 87-98.

RAKOTONDRAFARA C.

2005 – *Rapport national sur la population et le développement socio-économique de Madagascar. Année 2005*. Antananarivo, ministère de la Population, Pnud.

RAKOTONDRAFARA C.

2006 – Les infections sexuellement transmissibles et le sida à Madagascar. *Tsingy*, 4 : 65-72.

RAKOTOSON L.

2010 – *La baisse de la fécondité en milieu rural malgache*. Thèse doct., univ. Paris-Ouest La Défense Nanterre.

RASOAMAMPANINA V.,

RAKOTONDRAHAHY J.

1974 – *Évolution de la population de Madagascar par commune de 1956 à 1968 et de 1968 à 1972*. Paris, section de géographie, Orstom-DRST.

RATOVONDRAHONA P.

2003 – *Pauvreté et transition*

de la fécondité à Madagascar : la capitale et les provinces. Thèse doct., univ. de Bordeaux-III.

RAVELONAHINA

1902 – *Des causes de dépopulation à Madagascar et des moyens d'y remédier*. Montpellier, Imprimerie Delors Boehm et Martial.

RAZAFIMANJATO J. Y.

1997 – *Projection et perspectives démographiques*. Antananarivo, Instat, RGPB, volume II, Tome VIII.

RAZAFIMANJATO J. Y.,

ANDRIAMANJAKASOA J. H., RABEZA V. R.,

RAKOTONDRAJONA N. H., ALLMAN J. A.

2001 – La situation démographique de Madagascar. *Population*, 56 (4) : 657-668.

RAZAFINDRATSIMA N.

2005 – *Les solidarités privées à Antananarivo (Madagascar) en 1997 : famangiana (visites), cohabitation, entraide financière et matérielle*. Thèse doct., Institut d'études politiques de Paris.

RÉGNARD C.

2003 – *Crise économique, santé et mortalité à Madagascar*. Paris, L'Harmattan.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

2000 – *Les sources des statistiques sociales à Madagascar et l'élaboration d'un tableau de bord social*. Antananarivo, Secrétariat national à l'autopromotion pour le développement, Pnud, Instat, Document n° 6.

ROY G.

1963 – *Étude sur les migrations intérieures de population à Madagascar*. Tananarive, Orstom, IRSM.

SANDRON F. (ed.)

2005 – *Fécondité et santé de la reproduction dans les pays de l'océan Indien*. Actes du séminaire du 7 octobre, Observatoire du développement de la Réunion, IRD, Saint-Denis de la Réunion.

SANDRON F. (ed.)

2007 – *Population et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*. Paris, L'Harmattan, coll. Populations.

SAUVY A.

1962 – La République de Madagascar : population, économie et perspectives de développement. *Population*, 17 (3) : 443-458.

TAPINOS G.

1985 – *Éléments de démographie*. Paris, Armand Colin.

**WALTISPERGER D., CANTRELLE P.,
RALIJAONA O.**

1998 – *La mortalité à Antananarivo de 1984 à 1995*. Paris, Documents et manuels, 7, Ceped.

WALTISPERGER D., MESLÉ F.

2005 – Crise économique et mortalité. Le cas d'Antananarivo 1976-2000. *Population*, 60 (3) : 243-274.

Parcours de recherche à Madagascar

L'IRD – Orstom et ses partenaires

Éditeurs scientifiques

Christian FELLER, Frédéric SANDRON

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2010

Préparation éditoriale

Yolande Cavallazzi

Mise en page

Bill Production

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Pierre Lopez, Catherine Plasse

Coordination, fabrication

Catherine Plasse

Photos de couverture : « Paysages de Madagascar »

De gauche à droite et de haut en bas : © IRD/J.-P. Rolland, P. Laboute, J.-P. Rolland, P. Laboute, M. Grouzis, B. Moizo, B. Moizo, P. Blanchon, B. Moizo, M. Grouzis, G. Giuliani, B. Moizo, M. Grouzis, B. Moizo, M.-N. Favier, B. Moizo, C. Chaboud, B. Moizo

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2010

ISBN : 978-2-7099-1695-0